

Bulletin du Collectif Fédéral des Jeunes des Industries Chimiques CGT

PROCHAINE RENCONTRE CFJ
16 MARS 2016 AU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION

AU REVOIR 2015 !!!

Oui ! Au revoir 2015 !
Oui, laissons cette année derrière nous !



Nous venons de vivre douze mois d'une grande violence sur bon nombre de points, tant syndicalement que politiquement, une année d'atteintes aux libertés d'expression, culturelles, atteintes aux droits des travailleurs, de l'être humain ...

L'année a commencé de façon très sombre avec les assassinats à Charlie Hebdo pour finir avec les tueries du 13 novembre. Il faut en retenir les actes de solidarité et de rassemblement dont est capable l'ensemble des citoyens.

Il faudra se poser les questions des politiques menées par les Occidentaux, qui vont déstabiliser les régimes en place dans certaines régions du monde, qui sont responsables de la montée des fanatismes !

Pour la politique intérieure, le gouvernement a effectué un fabuleux travail de sape des salariés, au profit de la caste patronale. Cette année a été prolifique avec, à la louche, la célèbre loi Macron et la non moins terrible loi Rebsamen. Ajoutons à cela le rapport Combrexelle, l'amorce de la casse du Code du Travail et nous constatons une réelle attaque des droits et libertés des travailleurs. De tout autre nature, la loi Santé et celle sur le renseignement sont deux attaques en règle des libertés de tout être habitant notre si beau pays !!!

Ce gouvernement dit de « gauche », pratiquant une politique de droite, ultra-libérale, a tout simplement désorienté les électeurs. Au passage, aidé par la médiocrité des deux grands partis politiques mais aussi par

les médias, le FN triple son nombre de sièges dans les conseils régionaux.

Une autre alternative politique et économique existe, à nous de la faire émerger pour qu'elle s'impose d'ici les présidentielles !

L'année 2015 a été une année de lutte pour les salariés et syndiqués CGT de nombreuses entreprises. Par exemple, en début d'année, les salariés de Sanofi se sont largement sentis insultés par les propositions de revalorisation salariale faites par le patron. Certains d'entre eux se retrouvent en situation compliquée, convoqués au tribunal pour faits de grève.

Tout comme les salariés d'Air France, les 8 de Goodyear Amiens, qui sont condamnés à 24 mois de prisons, pour c'être révoltés pour préserver leur emploi face à leur patron voyou ! Et des exemples il en existe des dizaines ...

En 2016, il faut que la lutte des classes s'intensifie, se développe pour protéger nos droits, nos acquis, pour préserver l'emploi, pour garder notre protection sociale. A ce titre, le 51^{ème} Congrès de la CGT doit être un moment fort pour que chacun puisse exprimer ses idées et que de nouvelles orientations soient prises. A n'en pas douter, la lutte des classes sera au centre des discussions et des débats.

En attendant, le CFJ reste optimiste et garde le cap pour 2016, venez nous rejoindre nombreux !

SOMMAIRE

- 👉 **Edito :**
Page 1
- 👉 **Salaires et rémunérations aléatoires :**
Page 2 - 3
- 👉 **Bienvenue dans la vie active :**
Page 3 - 4
- 👉 **Bulletins de participation :**
Page 4

LE SALAIRE ET LES RÉMUNÉRATIONS ALÉATOIRES

En période de Négociation Annuelle Obligatoire dans beaucoup de nos usines, nous trouvons important d'avoir une réflexion sur les augmentations de salaire.

Mais de plus en plus, les directions, aidées par des syndicats réformistes, veulent négocier sur les rémunérations et primes aléatoires. Ces rémunérations, primes d'intéressement en tête, viennent en complément de salaire mais leur poids sur notre pouvoir d'achat est bien moins conséquent et elles mettent en péril notre système de protection sociale.

Nous avons vu, lors de débats sur le salaire socialisé, que nous avons eu lors du CFJ de juin, et avec le décryptage politique d'une fiche de paie, que les gouvernements successifs accèdent aux volontés du patronat en l'exonérant de cotisations sociales si celui-ci emploie les salariés au SMIC ou au plus près du SMIC.



Il est donc facile de comprendre que tout patron va embaucher un maximum au SMIC et donnera des primes non soumises à cotisations sociales aux plus « méritants » ou suivant les résultats de l'entreprise.

Il va sans dire que nous verrons de moins en moins d'Augmentations Générales lors des négociations (exemple de Sanofi avec aucune enveloppe pour AG en 2015), au détriment des enveloppes d'Augmentations Individuelles qui deviennent supérieures aux AG (tout en diminuant aussi).

Tout porte à croire que, dans une suite logique, les A.I. vont subir le même sort et tendre vers zéro, au profit ... du profit et de quelques bonus pour les plus « méritants » !!! Et plus l'enveloppe d'A.I. diminuera, plus la sélectivité augmentera et seule une caste de « travailleurs » se la verra octroyer !



De plus, le patron est encore une fois exonéré de cotisations sociales sur les primes, ce qui influe directement sur la protection sociale. Il propose aussi à ses salariés de placer ces primes sur des plans d'épargne, qui, là aussi, nuisent aux mécanismes de notre système de protection, mais servent au patronat comme fonds de roulement.

Ces rémunérations aléatoires ont des conséquences directes et indirectes pas forcément visibles aux yeux de tous, c'est pourquoi il est important d'en parler, tout comme du salaire socialisé.

Ces rémunérations, distribuées au bon vouloir du patron, créent une augmentation de la pénibilité, la dégradation des conditions de travail, des différences de salaire pour un même travail, un même métier. Le but recherché, mis à part le profit et la rentabilité, est aussi de créer la division des salariés.



Par exemple, pour calculer une prime d'intéressement, le patron va intégrer des critères divers et variés - suivant son imagination et ses humeurs - comme le taux d'accidents (fréquence, gravité ...), le taux d'absentéisme, le taux de rentabilité, l'efficacité ... tout pour monter les salariés les uns contre les autres.

ET LES JEUNES DANS TOUT ÇA ?



Les jeunes, comme énoncé précédemment, sont très souvent embauchés au SMIC pour ceux qui ont la chance de signer un CDI.

Si la Participation aux bénéfices et l'Intéressement étaient transformés en salaire dur, les jeunes seraient bien fiers de se présenter devant leur banquier pour souscrire un prêt d'accèsion à la propriété.

Ils auraient un bien meilleur pouvoir d'achat, et feraient sûrement mieux fonctionner les commerces, l'économie nationale.

Le patronat, avec l'aide du gouvernement, contribue à tout augmenter ou presque : augmenter les profits, la rentabilité, les dividendes pour les actionnaires, la capitalisation, la précarité, le trou de la Sécu, les tensions entre salariés ... mais surtout pas les salaires et les investissements dans nos usines, l'entretien de notre outil de travail.

SANS OPPOSITION, NOUS NE POURRONS PAS INVERSER LES TENDANCES, NOUS NOUS DEVONS DE NOUS MOBILISER DANS NOS USINES, BUREAU, CENTRE DE RECHERCHE... ET FAIRE PASSER LE MESSAGE QUE LA SOLUTION DU PATRON N'EST PAS ADAPTÉE À LA RÉALITÉ DES SALARIÉS, DE LA FORCE DE TRAVAIL.

BIENVENUE DANS LA VIE ACTIVE

L'entrée dans le monde cruel du travail n'est pas une chose anodine dans la vie d'une personne.

Nous nous demandons si nous sommes prêts à franchir le pas, si nous serons à la hauteur, si nous n'allons pas être « mangés tout crus ... » !

Une fois dans l'entreprise, nous ne sommes jamais sûrs de rien, surtout jamais à l'abri et une question reste en tête pour une bonne partie de notre carrière : « et maintenant ? Que va-t-il se passer ? »

Cette question est récurrente et est surtout alimentée par le gouvernement et le patronat, l'un travaillant activement pour l'autre, ensemble pour satisfaire en priorité les actionnaires.



Cette politique va à l'encontre du bien-être collectif et individuel.

Nous subissons parfois un harcèlement, notre emploi peut être menacé, nous avons un litige à régler avec notre patron ... autant de raisons de rejoindre une organisation qui lutte pour et avec le salarié : la CGT.

➔ **LA CGT**, syndicat de lutte des classes, prône des valeurs qui correspondent aux travailleurs, à savoir : la solidarité, l'égalité et la force d'un collectif.

➔ **LA CGT** est là pour améliorer non seulement les conditions de travail mais aussi les conditions de vie. Cela passe naturellement par des revendications, telles que l'augmentation significative du SMIC à 1900 €, de façon à ce que tous les salariés aient un salaire qui réponde à leurs besoins et leur permette de vivre dignement.



➔ **LA CGT** combattra toujours la précarité, le chômage, et propose des solutions et actions collectives contre la casse de l'emploi orchestrée par les diktats politiques et patronaux.

Se syndiquer permet de mieux appréhender nos droits de salariés, un collectif est derrière le salarié pour le défendre en cas d'attaque. Nous savons que l'union fait la force, et elle fera toujours la force. Nous avons besoin de combattre l'individualisme imposé par notre société pour ne pas donner aux patrons les occasions de nous affaiblir.

► **IL FAUT EN FINIR AVEC LES DISCRIMINATIONS,**

LES EXCLUSIONS, ET NOUS NE DEVONS PLUS AVOIR PEUR DE L'AVENIR.

► **LA DÉFINITION DU BIEN-ÊTRE EST « NE PAS AVOIR PEUR DU LENDEMAIN »**

ET IL N'EXISTE PAS DE BIEN-ÊTRE INDIVIDUEL SANS BIEN-ÊTRE COLLECTIF !


Le CFJ continue !

Agenda

- 16 mars 2016 : Réunion CFJ
- 23 et 24 Mars 2016 : Participation au colloque de l'IHS



BULLETIN DE PARTICIPATION


	Réunion du CFJ le 16 mars 2016 au siège de la Fédération - Montreuil	
Le syndicat CGT _____	Branche d'activité _____	
Nom _____	Prénom _____	
Localité _____	Dépt _____	
<input type="checkbox"/> Participera	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Cochez la ou les cases et renvoyez le bulletin à

FNIC CGT, Case 429 - 263 rue de Paris -
93514 MONTREUIL Cedex / Fax : 01 55 82 69 15 / Mail : contact@fnic-cgt.fr



BULLETIN DE PARTICIPATION

	Colloque Histoire Sociale les 23 et 24 mars 2016 au siège de la Fédération - Montreuil	
Le syndicat CGT _____	Branche d'activité _____	
Nom _____	Prénom _____	
Localité _____	Dépt _____	
<input type="checkbox"/> Participera	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Cochez la ou les cases et renvoyez le bulletin à

FNIC CGT, Case 429 - 263 rue de Paris -
93514 MONTREUIL Cedex / Fax : 01 55 82 69 15 / Mail : contact@fnic-cgt.fr

FAUTE DU NOMBRE MINIMUM DE PARTICIPANTS, LE STAGE PRÉVU AU MOIS DE FÉVRIER EST ANNULÉ.